



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

Cité administrative
89 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
Bureau 219-2ème étage
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.23.46

CDAS du 9 novembre 2021

Liminaire

Monsieur le président,

Depuis 3 ans, le ministère s'est engagé dans une vaste réforme de l'Action Sociale avec pour objectif, une soi-disant meilleure adaptation de l'offre aux attentes des agents.

Cette réforme n'est en fait qu'un vaste démantèlement d'une action sociale conquise par les agents au fil des décennies.

Actuellement au plus proche des agents, notre ministère n'a rien trouvé de mieux que de régionaliser l'action sociale !

Cela démontre pleinement le peu de cas fait aux agents par le ministère et les décideurs politiques, pour qui l'extérieur du périphérique parisien représente *une terra incognita* ...Ne doutons pas que dans les grandes agglomérations comme Paris, la notion de proximité ne s'entend pas comme en province !

Régionaliser l'action sociale, c'est éloigner encore plus les agents de leur ministère. Pourtant, à l'heure des grandes réformes, quel que soit le ministère, l'Action Sociale devient encore plus indispensable.

FO Finances s'oppose à ce projet : l'action sociale ministérielle doit rester au plus près des agents pour répondre au mieux à leurs attentes.

Les agents, actifs et retraités, seraient ainsi privés d'un relais reconnu comme un lien indissociable de l'action sociale.

Et particulièrement dans le contexte sanitaire et social que nous connaissons depuis 18 mois maintenant : le personnel de l'action sociale est indispensable pour répondre aux besoins de tous les agents et pour maintenir, à son niveau, un lien social, humain dont le délitement ne laisse pas de nous inquiéter.

Concernant plus particulièrement le fonctionnement des délégations, l'impact de suppressions de postes d'assistants est la cause d'une véritable souffrance au travail pour les personnels des délégations en particulier, et pour les délégués restants seuls face à une tâche bien souvent trop vaste.

Dès lors, jusqu'où pourra-t-on aller dans l'exercice de cette mission?

Le personnel d'action social (délégation, assistante social) pourra-t-il tenir le cap face aux réformes, à la souffrance et au mal-être générés par celles-ci et en particulier le funeste NRP dont les conséquences se font d'ores et déjà ressentir ?

FO Finances exige le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisant pour son animation.

**Les représentants FO-DGFIP en CDAS
TITULAIRES**

Sabine Maria, Catherine Stark, Matthieu Testart, Guy Zimberlin